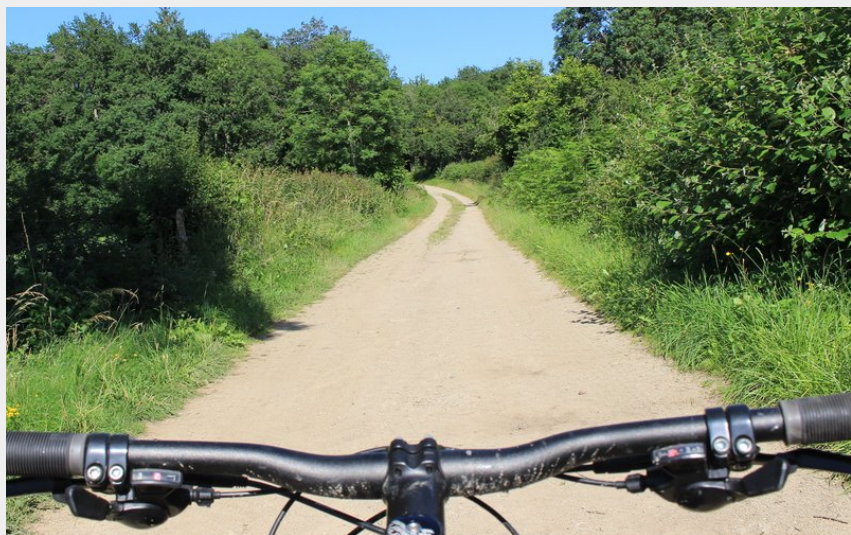
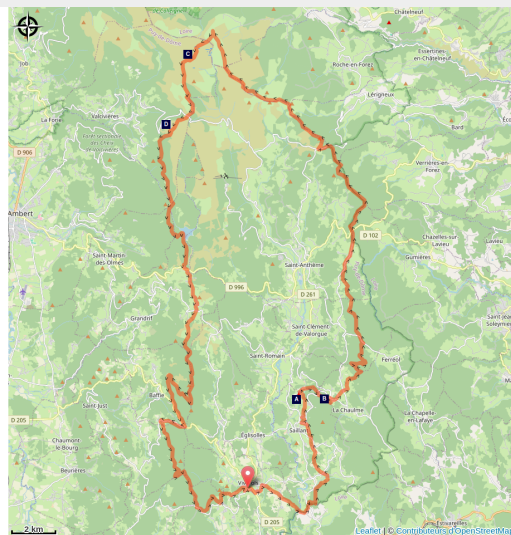


Circuit n°13 (départ Viverols)

PNR Livradois-Forez



chemin (MDT LF)



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 8 h

Longueur : 76.7 km

Dénivelé positif : 1498 m

Difficulté : Niveau noir - Très difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Viverols

Arrivée : Viverols

Balisage : Itinéraire VTT

Communes : 1. Viverols

2. Usson-en-Forez

3. Saillant

4. Saint-Romain

5. La Chaulme

6. Saint-Clément-de-Valorgue

7. Saint-Anthème

8. Gumières

9. Verrières-en-Forez

10. Bard

11. Lérigneux

12. Roche

13. Saint-Bonnet-le-Courreau

14. Valcivières

15. Grandrif

16. Saint-Martin-des-Olmes

17. Églisolles

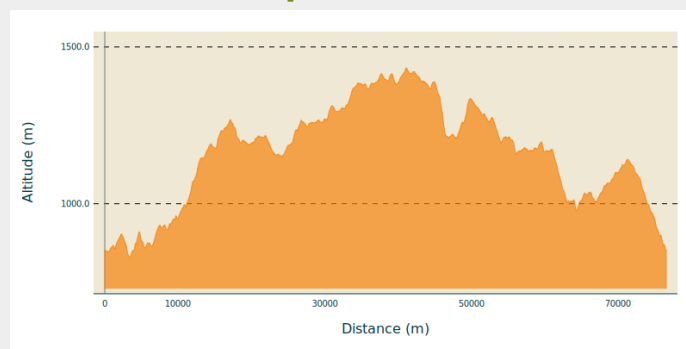
18. Baffie

19. Saint-Just

20. Medeyrolles

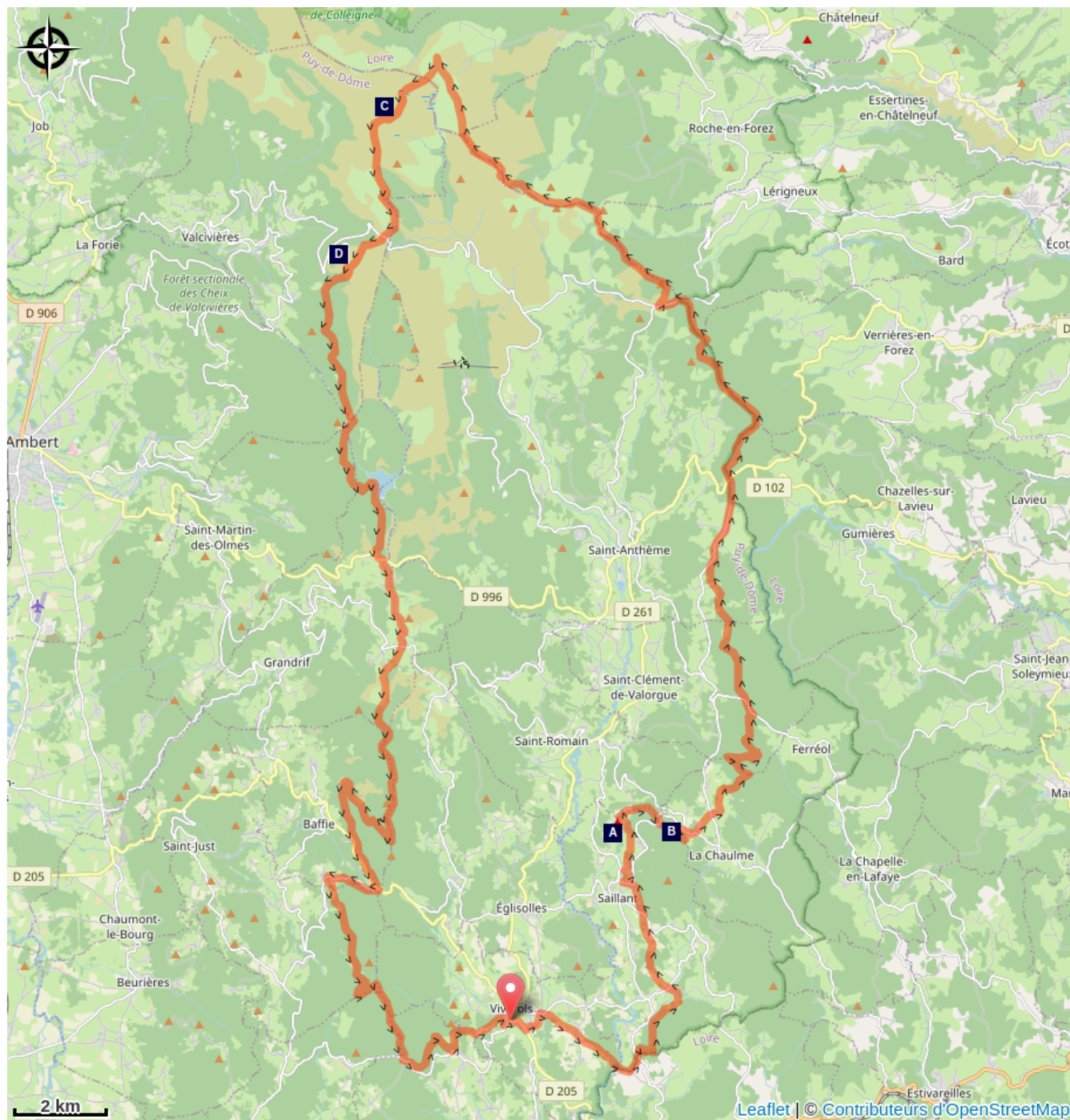
21. Sauvessanges

Profil altimétrique



Altitude min 830 m Altitude max 1429 m

Sur votre route...



-  Volcan de Montpeloux (A)
-  Busard Saint-Martin (C)

-  La martre et la fouine (B)
-  Jasseries des Supeyres (D)

Toutes les informations pratiques

Source

Parc naturel régional du Livradois-Forez

<https://livradois-forez-rando.fr>



Travel-Plan : DESTINATION GRAND AIR

<https://destinationgrandair.com/>

Sur votre route...



Volcan de Montpeloux (A)

Le remarquable volcan de Montpeloux sert de refuge inaccessible pour le grand corbeau. Le long du sentier, notez les blocs de basalte qui composent les murets. Ce sont les premiers indices de la nature volcanique du site. En arrivant au niveau de la carrière, vous pouvez rejoindre le petit lac artificiel qui a rempli l'excavation laissée par l'exploitation de la roche. Le chant du crapaud accoucheur et la présence de la bergeronnette grise confirment la touche aquatique du lieu. Sur les bords du lac, vous pouvez observer les prismes de basaltes, appelés colonnades, qui se sont formés au moment du refroidissement de la lave.

L'été au niveau des orgues basaltiques vous pouvez assister au festival culturel (concert, théâtre...)

Attribution : adminpnrlf



La martre et la fouine (B)

La martre et la fouine sont deux petits mammifères carnivores, pesant d'un à deux kilos et d'une longueur moyenne de 40-50 cm, à laquelle il faut rajouter une queue longue et touffue (20 à 30 cm).

Elles appartiennent à la famille des Mustélidés.

De menus détails anatomiques permettent de distinguer ces deux espèces qui sont très semblables. Toutefois, un observateur attentif pourra détailler la couleur du pelage situé sous la gorge : cette bavette (ou plastron) est jaune crème ou orangé chez la martre, et presque toujours d'un seul tenant, tandis que celle de la fouine est blanche et bilobée. Leur morphologie générale est celle d'un animal long et effilé, à pattes courtes, d'une grande souplesse et capable de prouesses acrobatiques assez étonnantes.

La fouine donne naissance à 2-5 petits une fois par an, en mars ou en avril, qui seront sevrés et indépendants à l'automne. La martre, quant à elle, a une portée de 2-7 petits, qui naissent en avril ou en mai, et qui se dispersent également à l'automne. On observe chez ces animaux le même phénomène d'ovo-implantation différée : les naissances suivent longtemps après l'accouplement, la période de rut ayant lieu durant l'été.

Ce sont des animaux essentiellement nocturnes, qui vivent en solitaire dans un territoire assez vaste, dans lequel ils se déplacent beaucoup, étant capables de parcourir plusieurs kilomètres en une nuit. Leur agilité leur permet d'explorer tous les recoins de leur domaine, y compris ceux paraissant inaccessibles, car ces mammifères peuvent grimper à toute sorte d'obstacles.

Ils sont carnivores, insectivores et frugivores.

En fait, il s'agit d'espèces plutôt opportunistes, capables de consommer un grand nombre de proies et de ressources différentes. Dans les faits, on note cependant une consommation importante de petits rongeurs tout au long de l'année, en particulier de campagnols, et de fruits à la belle saison.

La martre est une espèce arboricole et forestière qui habite indifféremment les forêts de résineux ou de feuillus. Elle établit son gîte dans un arbre creux, une souche, une cavité, un tas de bois, etc. Occasionnellement, elle peut adopter un bâtiment peu ou non utilisé, mais généralement elle se tient à l'écart des habitations. La fouine est capable d'occuper des milieux très variés, et pas uniquement forestiers : vergers, haies et petits bois... Plus anthropophile, elle ne craint pas la proximité des habitations, pouvant même trouver refuge dans les granges, greniers et autres combles.



Busard Saint-Martin (C)

Un peu plus petit que le Busard des roseaux, mais sa queue est plus large et son extrémité plus arrondie. Le plumage du mâle est très clair avec un large croupion blanc. L'extrémité des ailes est noire. Se distingue du Busard cendré par l'absence de bande noire sur le dessus et le dessous des ailes. Femelle ou immature, le dessus est brun sombre avec le dessous jaunâtre rayé. Confusion possible avec la femelle ou immature.

Attribution : PNRLF



Jasseries des Supeyres (D)

Le terme « jasserie » est issu du bas latin « jacium », mot désignant le « gîte », c'est-à-dire le « lieu où l'on gît, où l'on est couché ». Il désignait initialement les estives où les troupeaux étaient conduits à la belle saison, mais, au fil du temps et par métonymie, il a fini par s'appliquer à la grange située sur ces prés.

Une jasserie est une petite habitation en pierre de taille, soit au toit de chaumechaume couvert de seigle ou de genêt consolidé par du fil de fer quadrillé, soit au toit de tuiles rouges. Au rez-de-chaussée se trouvait l'étable, l'unique pièce d'habitation et la cave où étaient affinées les fourmes. Au-dessus se trouvait le lieu où l'on serrait fourrage : la fenièrre. Très souvent la construction de ce type de bâtiment se faisait en aval d'une source, de façon à mettre en œuvre un système ingénieux. La source était canalisée et divisée en deux : une partie de l'eau traversait l'étable afin d'évacuer le purin des bêtes, l'autre partie s'écoulait dans la cave, afin de créer une hygrométrie suffisante pour l'affinage des fromages.

Attribution : La Chaulme